La fraude prive la SNCF et la RATP de 400 millions d'euros par an

29/08/2013 à 8h52

La fraude entraîne un manque à gagner de 300 millions d'euros pour la SNCF chaque année.

Un chiffre qui, selon le ministre des Transports, reste «relativement stable d'une année sur l'autre». La plupart des infractions constatées par les 10 000 contrôleurs qui opèrent dans les trains tient à l'absence de tickets, au bénéfice d'une réduction injustifiée ou à un défaut de compostage.C'est ce que révèle la réponse de Frédéric Cuvillier, le ministre des Transports à Dominique Tian, député de Marseille, publiée en Journal officiel.

Pour lutter contre ce fléau, la SNCF s'appuie sur son service de sécurité interne, la surveillance générale (SUGE) et sur sa dizaine de milliers de contrôleurs. **Mais seulement 1 600 d'entre eux n'ont que des missions anti-fraude, les autres remplissant aussi un rôle d'accueil et de prévention.** Le montant, pour la SNCF, de cette lutte contre la fraude avoisine les 95 millions d'euros.

La RATP n'est pas épargnée

La RATP est elle aussi très touchée par la fraude. La régie chiffre à 100 millions d'euros son manque à gagner pour 2012, par des infractions qui sont du même type que celles que subit la SNCF.

[…]

Le Parisien